

## Rénovation de l'éclairage public

### 75% d'économie d'énergie suite à la rénovation de l'éclairage public du quartier Vallès à Cugnaux

La commune de Cugnaux et le SDEHG ont inauguré, mardi 10 avril dernier, le nouvel éclairage public du quartier Vallès.

L'éclairage public du quartier Vallès a été rénové par le SDEHG suite à la demande de la ville de Cugnaux.

L'ancienne installation était composée de 34 candélabres à « bulle » équipés de lampes sodium haute pression de 100 watts.

Les luminaires à bulle, particulièrement énergivores, ont été remplacés par des luminaires à LEDS de dernière génération de 34 watts.

Les objectifs du projet étaient multiples : renouveler une installation vieillissante, réaliser des économies d'énergies, lutter contre la pollution lumineuse tout en éclairant mieux et assurer la sécurité des habitants.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Barde Sud-Ouest.

#### Une économie d'énergie de 75%

La rénovation de l'éclairage public du quartier Vallès permettra à la ville de Cugnaux de réaliser 75% d'économie d'énergie par rapport à l'ancienne installation d'éclairage, représentant 1 500 € en moins sur la facture annuelle d'électricité, soit une facture divisée par 4.

#### Un éclairage respectueux de l'environnement

Un abaissement de puissance compris entre 50% et 80% au cœur de la nuit permet de réaliser des économies d'énergie et de limiter les nuisances lumineuses nocturnes, dans le respect de l'environnement (de 22h à 1h : 50% et de 1h à 5h : 80%).

De plus, le modèle de lanterne choisi permet d'orienter le flux lumineux vers la voirie pour éviter les déperditions de lumière vers le ciel et éclairer là où c'est vraiment utile.

Le matériel choisi remplit les conditions d'éligibilité au dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE).



Monsieur Alain Chaléon, maire de Cugnaux et Monsieur Cyril Desor, membre du bureau du SDEHG représentant le Président Pierre Izard, inaugurent l'éclairage public du quartier Vallès, en présence des élus locaux et des riverains.

#### Le financement de l'opération

Le montant global de cette opération est de 225 000 € TTC.

Le SDEHG finance 80% du montant HT des travaux d'éclairage public et le restant est à la charge de la commune.

Pour ce projet, la participation de la ville de Cugnaux s'est élevée à 45 000 € HT, dont le paiement s'échelonne sur 12 ans, compte tenu des conditions de paiement des travaux mises en place par le Syndicat en faveur de ses communes membres.

#### Le diagnostic du parc d'éclairage public

Le Syndicat réalise le diagnostic de l'éclairage public, sur demande des communes, et cela à titre gratuit.

La ville de Cugnaux a demandé au SDEHG de réaliser le diagnostic de son parc d'éclairage public composé de 3 409 points lumineux et 100 coffrets de commande.

Celui-ci a été réalisé et restitué le 28 avril 2017 par le service « transition énergétique » du SDEHG.

Le SDEHG a préconisé la rénovation de 70% des points lumineux de la commune, soit 2 407 points lumineux et proposé une planification pluriannuelle des travaux afin d'échelonner les investissements dans le temps.

Les opérations de rénovation proposées permettraient de réaliser une économie d'énergie de 57%, représentant 114 000 € TTC en moins sur la facture annuelle d'énergie de la commune.

Pour réaliser les travaux de rénovation de l'éclairage, la commune bénéficiera de la participation financière du SDEHG de 80% du montant HT des travaux.